

Demande de permis de construire (P)
N° CAMAC : 245776

A. AVIS D'ENQUETE		Référence communale : 46/2025
Données générales		Compétence M ou ME (*) : (ME) Municipale Etat
1.	Commune (*) :	Epalinges
2.	Lieu-dit :	
	et/ou adresse (*) :	Route de la Croix-Blanche 42
3.	Coordonnées (E / N) (*)	2541330 / 1155480 (<i>coordonnées moyennes de l'ouvrage, par exemple: 2549170 / 1161250</i>)
4.	No de parcelles (*) :	509
5.	No ECA :	1924a
6.	Note recen. architectural :	
Acteurs (si plusieurs, ajouter en page n° 14)		
7.	Propriétaire (*) :	
	Nom, Prénom :	PPE EPALINGES 2472 À 2511 (LOT 5 AB)
	Adresse :	Chemin du Closalet 4
	NPA / Localité :	1023 CRISSIER
	Raison sociale :	LEMAGE SA P A CDF-IMMOBILIER
	Tél. :	+41 21 635 51 91
	E-mail :	info@cdf-immobilier
Promettant acquéreur :		
	Nom, Prénom :	Raison sociale
	Adresse :	Tél. :
	NPA / Localité :	E-mail :
Droit distinct et permanent :		
	Nom, Prénom :	Raison sociale
	Adresse :	Tél. :
	NPA / Localité :	E-mail :
8.	Auteur des plans (*) (personne physique selon art. 72 RATC)	
	Projet nécessitant :	<input checked="" type="checkbox"/> Architecte <input type="checkbox"/> Ingénieur <input type="checkbox"/> Exception art. 106 LATC
	Nom, Prénom :	DE BRITO NELSON
	Profession :	Architecte
	Raison sociale :	DEPARTEMENTRENO SARL
	Adresse :	Chemin Emile-Javelle 30
	NPA / Localité :	1800 VEVEY
	N° REG :	2849
	E-mail :	info@departementreno.ch
	Tél. :	+41 79 740 30 07
	Fax :	
9.	Nature des travaux principale (*) : (une seule coche possible)	
	<input type="checkbox"/> Adjonction	<input type="checkbox"/> Agrandissement
	<input type="checkbox"/> Construction nouvelle	<input type="checkbox"/> Démolition partielle
	<input type="checkbox"/> Reconstruction après démolition	<input type="checkbox"/> Reconstruction après incendie
	<input type="checkbox"/> Transformation(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Changement / nouvelle destination des locaux
		<input type="checkbox"/> Démolition totale
		<input type="checkbox"/> Rénovation totale
10.	Description de l'ouvrage (*) :	
	Transformations intérieures pour locaux administratifs de gendarmerie	
11.	Demande de dérogation (Base légale d'octroi, N° de l'article et mention du motif)	

Particularités

12. a) Travaux situés hors zone à bâtrir (répondre aussi aux questions N° 102 1 et 102 2) (*) : Oui Non
b) L'ouvrage est protégé par un plan d'affectation ou par une décision particulière (DFIRE/MS)
c) L'ouvrage fait l'objet d'une demande de protection
13. a) Le projet implique un défrichement de [m²] (*cocher aussi la question 105a*)
b) Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie (*pour les arbres remarquables, voir la question 105b.*)
c) Le projet implique une atteinte à un biotope (*voir aussi la question N° 107*)
14. Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit : (*voir la question N° 38*) I II III IV
15. Installation soumise à étude d'impact sur l'environnement (EIE)
16. Ce dossier se réfère à un ancien dossier N° CAMAC (art. 72i RLATC) : N° FAO :
17. Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle) (*) : Oui Non

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du **3.12.25** au **1.1.26**

B. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES A L'AVIS D'ENQUETE

20. Maître de l'ouvrage (*) :

- 01 CFF
 03 Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
 04 Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) ou Domaine des EPF
 05 Office fédéral des routes (OFROU)
 07 Swisscom
 08 La Poste
 10 Canton
 11 Entreprise de droit public d'un canton
 15 Commune
 16 Entreprise de droit public de la commune (transports publics, gaz, eau, électricité, etc.)
 21 Société d'assurance (sans les caisses de pension et les caisses maladies)
 22 Institution de prévoyance, caisse de pension
 23 Caisse maladie, SUVA
 24 Banque, fond immobilier, holding financière
 31 Usine d'électricité privée
 32 Usine à gaz privée
 33 Chemin de fer privé
 41 Société individuelle ou de personnes (construction, immobilier)
 42 Coopérative de logement
 43 Société de capitaux, SA, Sàrl (construction, immobilier)
 51 Société individuelle ou de personnes (industrie, artisanat, commerce)
 52 Société de capitaux, SA, Sàrl (industrie, artisanat, commerce)
 61 Particulier et hoirie
 63 Organisation internationale, ambassade
 62 Autre maître d'ouvrage privé (église, fondation, association, etc.) :

Nom, Prénom :	PPE EPALINGES LOT 5 AB	Raison sociale :	LEMAGE SA P A CDF-IMMOBILIER
Adresse :	Chemin du Closalet 4	Tél. :	+41 21 635 51 91
NPA / Localité :	1023 CRISSIER	E-mail :	info@cdf-immobilier.ch

21. Direction des travaux (*) :

Nom, Prénom :	CDF IMMOBILIER SA	Raison sociale :	
Adresse :	Chemin du Closalet 4	Tél. :	+41 21 635 51 91
NPA / Localité :	1023 CRISSIER	E-mail :	info@cdf-immobilier.ch

C. CARACTERISTIQUES DE L'OUVRAGE30. Genre de construction ([aide](#)) (*) : Bâtiment Ouvrage de génie civil, aménagement extérieur Construction particulière

31. Type d'ouvrage (*) :

- | | |
|------------------------------------|--|
| Approvisionnement en eau / énergie | <input type="checkbox"/> 11 Alimentation en eau
<input type="checkbox"/> 12 Usines d'électricité et réseaux
<input type="checkbox"/> 13 Usines à gaz; réseaux et installations chimiques
<input type="checkbox"/> 14 Chauffage à distance
<input type="checkbox"/> 19 Autre
<input type="checkbox"/> 21 Installations d'évacuation et de traitement des eaux usées |
| Elimination des déchets | <input type="checkbox"/> 22 Ordures ménagères
<input type="checkbox"/> 23 Autres déchets |
| Infrastructure routière, parking | <input type="checkbox"/> 31 Routes nationales
<input type="checkbox"/> 32 Routes cantonales
<input type="checkbox"/> 33 Routes communales
<input type="checkbox"/> 34 Route, place de stationnement
<input type="checkbox"/> 35 Parking couvert |
| Autre transport et communication | <input type="checkbox"/> 41 Constructions pour chemins de fer (yc. gare)
<input type="checkbox"/> 42 Constructions pour les bus et tramway
<input type="checkbox"/> 43 Constructions pour la navigation
<input type="checkbox"/> 44 Constructions pour les transports aériens
<input type="checkbox"/> 45 Constructions pour les communications (yc. antenne téléphonie)
<input type="checkbox"/> 49 Autres constructions vouées aux transports |

Demande de permis de construire (P) - 245776

- | | |
|--|---|
| Education, recherche, santé, loisirs, culture | <input type="checkbox"/> 51 Ecole, système d'éducation (jusqu au niveau maturité)
<input type="checkbox"/> 52 Formation supérieure ou recherche
<input type="checkbox"/> 53 Hôpital
<input type="checkbox"/> 54 Foyer avec soins médicaux et/ou assistance sociale
<input type="checkbox"/> 55 Autre établissement de santé spécialisé
<input type="checkbox"/> 56 Installation de loisirs et de tourisme
<input type="checkbox"/> 57 Eglise et bâtiment à but religieux
<input type="checkbox"/> 58 Bâtiments à but culturel, musées, bibliothèques et monuments
<input type="checkbox"/> 59 Salles omnisports et salles de sport |
| Autres infrastructures | <input type="checkbox"/> 61 Aménagement de berges et barrages
<input type="checkbox"/> 62 Constructions pour la défense nationale
<input type="checkbox"/> 69 Autres infrastructures
<input type="checkbox"/> 71 Maison individuelle à un logement, isolée
<input type="checkbox"/> 72 Maison individuelle à un logement, mitoyenne ou jumelle
<input type="checkbox"/> 73 Bâtiment à plusieurs logements pour l'habitation exclusivement
<input checked="" type="checkbox"/> 74 Bâtiment à usage mixte, principalement à usage d'habitation
<input type="checkbox"/> 76 Foyer sans soins médicaux et/ou assistance sociale
<input type="checkbox"/> 78 Garage, place de parc en rapport avec l'habitation
<input type="checkbox"/> 79 Autre construction en rapport avec l'habitation |
| Agriculture, sylviculture | <input type="checkbox"/> 81 Construction agricole
<input type="checkbox"/> 82 Construction sylvicole
<input type="checkbox"/> 83 Améliorations foncières |
| Industrie, artisanat, commerce, services, administration | <input type="checkbox"/> 91 Fabrique, usine, atelier
<input type="checkbox"/> 92 Halle, dépôt, silo, citerne
<input type="checkbox"/> 93 Bât. administratif, bureaux
<input type="checkbox"/> 94 Bât. commercial, magasin
<input type="checkbox"/> 95 Etablissements tels que hôtel, café-restaurant, café-bar, tea-room, etc...
<input type="checkbox"/> 96 Autres hébergements de courte durée
<input type="checkbox"/> 99 Autre construction destinée à des activités économiques |

Situation

33. Emprise de l'ouvrage (définie par le rayon autour des coordonnées E/N du projet)

- | | | | |
|--------------------------------|--------------------------------|--|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 5 m | <input type="checkbox"/> 10 m | <input checked="" type="checkbox"/> 25 m | <input type="checkbox"/> 50 m |
| <input type="checkbox"/> 100 m | <input type="checkbox"/> 250 m | <input type="checkbox"/> 500 m | <input type="checkbox"/> 1000 m |

34. L'ouvrage est également situé sur une autre commune :

- | | |
|--|--|
| 35. Dans un plan général d'affectation (PGA) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Dans un plan partiel d'affectation (PPA) | <input type="checkbox"/> |
| Dans un plan de quartier (PQ/PQCM) | <input type="checkbox"/> |
| 36. Secteur de protection des eaux : | <input type="checkbox"/> Au <input checked="" type="checkbox"/> üB (Si zones S, cocher la question N° 115) |
| 37. A moins de 50 m d'une ligne ferroviaire ou jouxtant le domaine ferroviaire
(joindre l'accord de l'entreprise ferroviaire selon art. 18m LCdF) (si l'accord n'a pas été délivré ou si la démarche est en cours, cocher la question N° 127) | <input type="checkbox"/> |

Bruit

38. a) Les degrés de sensibilité au bruit (DSB) ont déjà été attribués dans les zones d'affectation
 b) La construction, nouvelle ou transformée, comportant des locaux d'habitation ou des locaux d'exploitation dans lesquels des personnes séjournent régulièrement pendant des périodes prolongées, est située sur une parcelle où le DSB n'a pas encore été défini. Le DSB proposé est indiqué à la question N° 14.
(joindre la proposition de DSB du constructeur et le préavis du Service de l'environnement et de l'énergie (DGE-DIREV))

Eau potable, défense incendie

- | | | |
|---|--|--|
| 40. Alimentation en eau de boisson : | <input type="checkbox"/> Réseau public | <input type="checkbox"/> Alimentation privée |
| 41. Défense incendie extérieure à partir d'une borne hydrante : | <input type="checkbox"/> Existante | <input type="checkbox"/> Projétée |
| | Distance [m] : | |

Ramassage des déchets

- | | | |
|--|-----------------------------------|----------------------------------|
| 42. a) Conteneurs ordures ménagères | <input type="checkbox"/> Existant | <input type="checkbox"/> Projété |
| b) Différenciés | <input type="checkbox"/> Existant | <input type="checkbox"/> Projété |
| c) Emplacement accessible aux camions ramasseurs | <input type="checkbox"/> | |

Suppression des barrières architecturales

- 43 La construction de locaux et installations accessibles au public, destinés à l'habitation collective ou à l'activité professionnelle, est adaptée aux besoins des personnes handicapées ou âgées (art. 36 et 37 RLATC)
 Transformation ou agrandissement de bâtiments existants : les conditions de l'art. 38 RLATC sont remplies

Equipements, installations

- 49 Piscine démontable d'une saison à l'autre (*distribution de la directive DCPE 501 par la commune*)
 Piscine fixe (*voir la section Q. Sports, loisirs, campings, dortoirs : question 356 ou 357*)

Déchets de chantier

- 50 Si la quantité de déchets de chantier attendue (matériaux d'excavation inclus) dépasse 200 m³ ou, en cas de déconstruction ou transformation, s'il faut s'attendre à la présence de polluants dangereux (p. ex. PCB, HAP, plomb ou amiante), un plan d'élimination des déchets, comme prévu par l'OLED (art. 16) doit être fourni à l'autorité communale. [lien](#)

Efficacité énergétique et durabilité des bâtiments et constructions

- 55 La demande est soumise aux exigences de l'exemplarité de l'Etat, selon la Directive DRUIDE 9 1 3 du 25 mai 2022
Pour les bâtiments de l'Etat ou majoritairement subventionnés par ce dernier.

D. SURFACES, VOLUME, COÛT

		Existant	Ajouté	Supprimé	Total après trav
60.	Surface totale des parcelles [m ²]	1964	0	0	1964
61.	Surface totale en zone à bâti [m ²] (A)				
62.	Surface bâtie [m ²] (B)				
63.	Surface brute utile des planchers [m ²] (C)	421	0	0	421
	dont consacrée au logement [m ²]	0	0	0	0
64.	Coefficient d'occupation du sol (COS) (B/A)				
	Coefficient d'utilisation du sol (CUS) (C/A)				
65.	Cube SIA [m ³]				
66.	Valeur ECA ouvrage avant travaux [CHF] <i>Obligatoire en cas de transformation de bâtiment</i>				
	Estimation totale des travaux (CFC 2) [CHF] (*) <i>Honoraires et TVA compris</i>	700000	CFC 1 à 5 [CHF]		

E. BATIMENT ET LOGEMENT

75.	Description du projet (*)				
	Nb total de nouveaux bâtiments	0	Avec logements	0	Sans logements
	Nb total de bâtiments transformés	1			
	Nb total de bâtiments démolis <i>(pour les détails des bâtiments veuillez remplir les fiches bâtiment pour chaque bâtiment)</i>				

F. PLACES DE STATIONNEMENT

		Existant	Ajouté	Supprimé	Total après trav
80.	Intérieur du bâtiment, souterrain, en toiture				
81.	Couverts, garages extérieurs				
82.	Places non couvertes				
83.	Total (à reporter sous question N° 10) <i>(Si le total est plus grand que 50 pl veuillez cocher la question 401 a)</i>				
84.	Nombre de places de stationnement pour les vélos <i>(avec ou sans l'assistance électrique)</i>				

Demande de permis de construire (P) - 245776

POUR IMPRIMER TOUTES LES FICHES BÂTIMENTS : Onglet "Annexes, QP"

*Si le projet comporte plusieurs bâtiments veuillez en remplir une par bâtiment. Les bâtiments devront être numérotés ou identifiés clairement***Fiche bâtiment [1]**

B1	Type de travaux (aide) (*)	Bâtiment transformé Lorsque le type de travaux correspond à une transformation, il est nécessaire de décrire la transformation à l'aide d'un ou plusieurs caractères ci-après
	<input type="checkbox"/> Assainissement énergétique	<input type="checkbox"/> Assainissement système de chauffage
	<input type="checkbox"/> Changement d'affectation	<input type="checkbox"/> Agrandissement chauffé
	<input type="checkbox"/> Installation solaire thermique	<input type="checkbox"/> Installation solaire photovoltaïque
B2	N° de parcelle (*)	509
B3	N° ECA :	1924a <i>En cas de transformation ou de démolition, le numéro ECA est obligatoire</i>
B4	Rue/lieu (*)	Route de la Croix-Blanche 42
B5	Dénomination du bâtiment	
B6	Nombre d'entrées avec adresse :	1

CARACTERISTIQUES DU BATIMENT

B7	Catégorie de bâtiment (*) :	Bâtiment à affectation mixte (principalement logement)		
	Classe	Immeubles à trois logements et plus		
B8	Surface au sol du bâtiment [m ²]	1168		
B9	Surface brute utile des planchers [m ²]			
B10	Surface brute des planchers pour le logement [m ²]	Pour les activités [m ²]		
B11	Cube SIA [m ³]			
B12	Nombre de niveaux total (y compris sous-sols et demi-niveaux)			
B13	Nombre total de logements après travaux (*) :	0		
	Nb 1 pce	Nb 2 pce	Nb 3 pce	
	Nb 4 pce :	Nb 5 pce	Nb 6 pce ou plus	
B14	Bâtiment transformé (*) : les travaux modifient-ils le nombre ou la taille des logements	Non		

CARACTERES ENERGETIQUES POUR LE SYSTEME DE CHAUFFAGEAide pour la saisie: [lien](#)

B15 Générateur(s) de chaleur pour le système de chauffage (*) :

Principal: Chaudière (générique) pour un seul bâtiment

Secondaire: Chaudière standard pour plusieurs bâtiments

Puissance du générateur de chaleur principal [KW] :

B16 Source(s) d'énergie utilisée(s) pour le système de chauffage (*) :

Pour générateur principal: Gaz

Pour générateur secondaire:

B17a Générateur(s) de chaleur pour la production d'eau chaude sanitaire (*) :

Principal: Chaudière (générique)

Secondaire:

B17b Source(s) d'énergie utilisée(s) pour la production d'eau chaude sanitaire (*) :

Pour générateur principal: Gaz

Pour générateur secondaire:

B18 La construction a eu lieu avant le 1er janvier 1991 (date du permis de construire) Oui Non**Amiante dans les bâtiments transformés ou démolis (dès le 1er mars 2011)**

Pour tous les cas où la construction a eu lieu avant le 1er janvier 1991 (date du permis de construire) nous vous prions de :

- faire établir un diagnostic amiante (le diagnostic peut aussi être dans certaines occasions de type « utilisation normale ») par un diagnostiqueur inscrit sur la liste des diagnostiqueurs amiante du Forum Amiante Suisse (FACH) ([lien](#))
- déposer le rapport de diagnostic amiante au format PDF sur [la plateforme GDA](#) (Attention : le rapport sous forme électronique doit être signé)
- joindre à la demande de permis de construire 2 exemplaires papier du rapport de diagnostic amiante ainsi que la version pdf.

B19 Bâtiment d'habitation avec une seule petite activité administrative et/ou commerciale au rez-de-chaussée accueillant au maximum 50 personnes Oui

Demande de permis de construire (P) - 245776**AUTRES INFORMATIONS SUR LE BATIMENT**

- 39 a) Façades, toiture Matériaux, couleur :
Mode de couverture, couleur :
- Type de fermeture : Stores Volets
- b) Surface de toiture ou de façade en métal non enduit (par ex. en cuivre ou zinc) supérieure à 50 m²
- 44 Installations de stockage d'hydrocarbures et autres liquides pouvant polluer les eaux, soumises ou non soumises à autorisation spéciale selon art. 32 Oeaux (cocher aussi la question No 408)
- 45 a) Ascenseur, monte-chargé: Électrique Hydraulique b) Rampe/plate-forme ajustable Électrique Hydraulique
c) Contenance du réservoir d'huile : litres d) Escalier / tapis roulant servant au transport de personnes
- 46 Raccordement TV/radio : Antenne collective Antenne extérieure Antenne intérieure
 Parabole Câble téléréseau

PARTIE ENERGIE**Isolation thermique (bâtiments, serres, locaux frigorifiques)**Compétence
M ME

Isolation thermique

- 48 Qh (MJ/m² an) : Informations complémentaires :
Qhli (MJ/m² an) : Informations complémentaires :

- 453 a) Qh est inférieur ou égal à Qhli
b) Demande de dérogation Qh est supérieur à Qhli

Dans tous les cas, joindre le formulaire EN-VD-2a ou EN-VD-2b et le calcul SIA 380/1. Pour les bâtiments neufs, joindre les formulaires EN-VD-3 et EN-VD-72

Surface de référence énergétique

- SRE : Informations complémentaires :
465 Installation de locaux frigorifiques et/ou de congélation EN 6

- 468 Serres artisanales ou agricoles chauffées EN 7

- 474 Halles gonflables EN 8

Installations techniques du bâtiment

- 449 Installation de refroidissement, de climatisation ou de pompe à chaleur (PAC) contenant des fluides réfrigérants stables dans l'air (HFC), excepté PACs des villas et des piscines privées 75
- 450 a) Pompe à chaleur utilisant le sous-sol comme source de chaleur (sondes) 65A
b) Pompe à chaleur utilisant les eaux souterraines comme source de chaleur (pompage) 65B
c) Pompe à chaleur (air/eau ou air/air) à l'intérieur ou à l'extérieur, pour le chauffage ou pour la production d'eau chaude sanitaire (ECS) (Pour nouvelles constructions ou non dispensées d'autorisation de construire selon l'Art. 68c RLATC)
- Avec fonction de climatisation (pompe à chaleur réversible) EN-VD-5
- Se trouvant à une altitude supérieure à 1000m Annexe
- 456 Chauffage à bois ou au charbon d'une puissance supérieure à 70 kW, ou chauffage à mazout moyen ou lourd
- 461 Justificatif de la part minimale d'énergies renouvelables EN-VD-72
- 462 Installation de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire EN-VD-3
- 463 Installation de ventilation EN-VD-4
- 464 Installation de réfrigération / humidification EN-VD-5
- 466 Installation de production d'électricité par combustible EN 9
- 475 Résidences secondaires EN-VD-3

Divers

- 470 Installation de chauffage en plein air EN-VD-10
- 471 Patinoires (RLVLEne, art 53) - Concept énergétique à soumettre à la DGE-DIREN
- 473 Bâtiments tertiaires et du secteur public de plus de 1000 m²
- justificatif selon SIA 380/4 de la consommation électrique pour l'éclairage EN 12
- justificatif selon SIA 380/4 de la consommation électrique pour la ventilation et la climatisation EN 13
- 476 Grands consommateurs (consommation électrique > 0.5 GWh ou thermique > 5 GWh) EN-VD-15
- 477 Demande de dérogation à la loi sur l'énergie ou à son règlement d'application

Précisez l'article :

L. SITUATION DE L'OUVRAGE

Annexes

Environnement

- 101 Situation particulière
 Dans un plan cantonal d'affectation
 Dans un plan cantonal de protection (sauf Lavaux)
- 102 1 Parcelle(s) située(s) partiellement ou entièrement hors des zones à bâti (zone agricole, viticole, alpestre, aire forestière, zone intermédiaire, zone de verdure, zone spéciale art. 50a LATC, zone agricole spécialisée art. 52a LATC, zone des hameaux, etc.) (répondre aussi à la question N° 12) (*)
 Oui Non
- 102 2 Travaux situés hors zone à bâti (si constructions, installations (y compris de chantier), démolitions, changements d'affectation, conduites, fondations, mouvements de terre, accès, dépôts, etc. sont prévus, même partiellement, hors zone à bâti) (*)
 Oui Non
- 102 3 Travaux ou changement d'affectation liés à une exploitation agricole
- 102 4 Travaux ou changement d'affectation non conformes à la destination de la zone "hors zone à bâti" (sans lien à une exploitation agricole)
- 102 A L'ouvrage est protégé par un plan d'affectation ou une décision particulière (DFIRE/MS)
- 102 B L'ouvrage fait l'objet d'une demande de protection
- 103 Dans l'aire forestière
- 104 A moins de 10 m de la lisière légale de la forêt
- 105 a) Le projet implique un défrichement de [m²] :
(cocher aussi la question No 13a) (joindre la demande d'autorisation de défrichement avec justificatif)
b) Le projet implique l'abattage d'un arbre remarquable ou se trouve dans un périmètre de 15m de celui-ci
(voir aussi la question 13b)
- 106 A Dans un secteur exposé à des dangers naturels (*) :
La carte des dangers naturels doit être consultée sur le [guichet cartographique cantonal](#)
 Inondations par crues des cours d'eau (INO) Chutes de pierres et blocs (CPB)
 Laves torrentielles (LTO) Effondrement ou affaissement (EFF)
 Glissement de terrain permanent (GPP) Avalanches (AVA)
 Glissement de terrain spontané (GSS) Ruissellement (RUI)
 Inondations par remontée de lac (LAC)
- IMPORTANT :** En cas de réponse positive à la question ci-dessus, merci de vous rendre sur le site de l'ECA afin de remplir le [formulaire 43 DN](#) pour chaque danger naturel gravitaire affectant la parcelle concernée par le projet de construction. Deux exemplaires du formulaire dûment signé par toutes les parties sont à joindre au dossier de demande de permis de construire.
- Les anciens formulaires 43 ne sont plus valides et ne doivent plus être utilisées.**
- 106 B Dans un site pollué
(en cas de doute, interroger la commune ou la DGE-DIRNA-GEODE pour les décharges ou la DGE-DIREV-ASS pour les sites industriels et les lieux d'accident)
 Ancienne décharge Site industriel pollué Lieu d'accident
- 107 Projet portant atteinte à une espèce ou à un milieu digne de protection
(selon art. 22 de la loi sur la faune du 28 septembre 1989)
- 108 Projet situé dans un site porté à un inventaire ou classé faune, nature et paysage
- 110 Dans une région archéologique
- 111 Construction protégée: A l'inventaire / Monument historique / Protection générale (sauf Lausanne)
(Pour les ouvrages hors zone à bâti, voir questions 12 et 102)

Préservation et promotion du parc locatif

Démolition, transformation, rénovation (travaux) et/ou changement d'affectation touchant un bâtiment avec des logements loués existants
Les questions 112.1 à 112.3 ne sont à activer que si l'immeuble existant comprend au moins trois logements qui étaient loués en dernier lieu, même vacants

- 112 1 a) Démolition, transformation et travaux généraux de rénovation supérieurs aux 20 % de la valeur d'assurance incendie (ECA) de l'immeuble ou de la partie touchée par les travaux 53
b) Changement d'affectation d'un logement existant qui était loué en dernier lieu, avec ou sans travaux, Location via une plateforme de type Airbnb uniquement si cette location est prévue plus de 90 jours par année civile et que le logement était jusqu'alors loué de manière standard sur le marché locatif 53
- 112 2 Rénovation d'un logement « isolé » qui était loué en dernier lieu. 53 B
- 112 3 Rénovation inférieure aux 20 % de la valeur d'assurance incendie (ECA) de l'immeuble ou de la partie de l'immeuble touchée (demande de dispense). 53 C

Reconnaissance de logement d'utilité publique

- 112 4 Procédure de reconnaissance de logements d'utilité publique (LUP) au sens de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)
- Logements à loyers modérés (LLM) 54
- Logements adaptés avec accompagnement (LADA) 54
- Logements étudiants (LE) 54
- Logements à loyers abordables (LLA) 54

Demande de permis de construire (P) - 245776

Bruit			
113	Projet situé dans une zone où les valeurs limites d'immission sont dépassées selon l'art. 31 OPB (rapport acoustique nécessaire)	<input type="checkbox"/>	Annexe
114	Construction d'une paroi ou d'une butte antibruit	<input type="checkbox"/>	
Protection des eaux			
115	Zones S de protection des eaux (autres secteurs, cocher la question N° 36)	<input type="checkbox"/>	
116	Projet situé à moins de 20 m de : [] la rive d'un lac [] d'un cours d'eau à ciel ouvert [] d'un cours d'eau sous voûtement		Annexes
Gestion des eaux météoriques (surface de collecte supérieure à 50 m²)			
117	Déversement des eaux météoriques Directement au cours d'eau ou dans un plan d'eau []	Au cours d'eau, plan d'eau ou au collecteur communal avec rétention (voir la question N° 210)	<input type="checkbox"/>
118	Infiltration des eaux météoriques dans le sol Infiltration directe (surface perméable: grille-gazon, gravier, pavés, [] etc.)	Ouvrage d'infiltration	<input type="checkbox"/>
119	Déversement dans un collecteur de l'Etat hors traversée de localité		<input type="checkbox"/>
120	Surface imperméabilisée supérieure à 2000 m ² (construction, parking extérieur, accès)		<input type="checkbox"/>
Eaux usées			
121	Evacuation sans passer par une STEP		<input type="checkbox"/>
122	Raccordement à un collecteur de l'Etat hors traversée de localité		<input type="checkbox"/>
123	Raccordement à la fosse à purin		<input type="checkbox"/> 52
Réseaux routier et ferroviaire			
124	Ouvrage empiétant sur la limite des constructions d'une route cantonale (hors traversée de localité)		<input type="checkbox"/> 62
125	Accès sur une route cantonale ou aménagement en bordure de celle-ci		<input type="checkbox"/>
126	A moins de 50 m de l'axe d'une route nationale		<input type="checkbox"/>
127	A moins de 50 m d'une ligne ferroviaire ou jouxtant le domaine ferroviaire (l'accord de l'entreprise ferroviaire n'a pas été délivré ou la démarche est en cours selon art. 18m LCdF)		<input type="checkbox"/> Annexe
128	Projet de réaménagement routier de peu d'importance réalisé dans le gabarit existant		<input type="checkbox"/>
M. INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE, SERVICES			
Locaux occupant des travailleurs			
150	a) Entreprise industrielle au sens de l'art. 5 LTr b) Entreprise artisanale susceptible d'occuper dans un avenir prévisible au moins 6 personnes pour de la production en série	<input type="checkbox"/> 43, 51, 64 <input type="checkbox"/> 43, 51, 64	
151	Entreprise assimilée aux industrielles et artisanales (art 1 OLT4)	<input type="checkbox"/>	43, 51, 64
152	Toute autre entreprise occupant du personnel et pouvant soumettre facultativement ses plans à la Direction générale de l'emploi et du marché du travail	<input type="checkbox"/>	51
Environnement			
153.	Places de transbordement des marchandises et centres de distribution disposant d'une surface de stockage > 20 000 m ² ou d'un volume de stockage > 120 000 m ³ (EIE)	<input type="checkbox"/>	64
154.	Installations de production d'énergie (EIE) [] Extraction de pétrole, gaz naturel ou charbon [] Raffinerie de pétrole [] Installation géothermique (plus de 5 MWth) [] Installation thermique (plus de 100 MWth) [] Usine à gaz, cokerie, liquéfaction du charbon		43, 64
Commerces, services, bâtiments élevés, particularités architecturales			
155.	Surface et/ou bâtiments administratifs et/ou commerciaux	<input checked="" type="checkbox"/> 43	
156.	Bâtiments de plus de 30m de hauteur totale	<input type="checkbox"/> 43	

Demande de permis de construire (P) - 245776

157	Grands magasins, centres commerciaux Surface consacrée à l'alimentation [m ²] Surface de vente effective (<i>sans les entrepôts et les parkings</i>) [<input type="checkbox"/>] Inférieure à 2000 m ² [<input type="checkbox"/>] De 2000 à 5000 m ² [<input type="checkbox"/>] Supérieure à 5000 m ² (EIE) [<input type="checkbox"/>] Un plan de quartier a été établi car la surface de vente est supérieure à 2000 m ²	[<input type="checkbox"/>]	43
170	Bâtiment avec cour intérieure et/ou bâtiment avec façade double peau	[<input type="checkbox"/>]	43

Métaux et machines

158.	Métaux et machines [<input type="checkbox"/>] Aciéries (EIE) [<input type="checkbox"/>] Vieux métaux (EIE) [<input type="checkbox"/>] Aluminium (EIE) [<input type="checkbox"/>] Métaux non ferreux (EIE)	[<input type="checkbox"/>]	43, 64
------	---	------------------------------	--------

Bois**Annexes**

159.	Bois et traitement du bois [<input type="checkbox"/>] Panneaux d'agglomérés (EIE) [<input type="checkbox"/>] Plus de 50'000 t/an de cellulose (EIE)	[<input type="checkbox"/>]	43, 64
------	---	------------------------------	--------

Chimie

160.	Produits chimiques, pétroliers, phytosanitaires, engrains [<input type="checkbox"/>] Fabriques d'explosifs et de munitions (EIE) [<input type="checkbox"/>] Stockage de plus de 1000 t (EIE) [<input type="checkbox"/>] Transformation (> de 5000 m ² ou 10'000 t/an)(EIE) [<input type="checkbox"/>] Synthèse de produits	[<input type="checkbox"/>]	43, 64
161.	Produits pharmaceutiques et vétérinaires, pharmacies et drogueries, fabriques et commerce en gros de médicaments, de sérums et de vaccins	[<input type="checkbox"/>]	43, 64
162.	Produits plastiques ou en caoutchouc	[<input type="checkbox"/>]	43, 64

Alimentation

163.	Produits alimentaires	[<input type="checkbox"/>]	43
164.	Produits agro-alimentaires	[<input type="checkbox"/>]	43, 64

Autres matériaux

165.	Arts graphiques	[<input type="checkbox"/>]	43, 64
166.	Produits pour l'aménagement de la maison et du logement	[<input type="checkbox"/>]	43, 64
167.	Produits, appareils, instruments mécaniques et électroniques	[<input type="checkbox"/>]	43, 64
168.	Textiles, habillement, cuir	[<input type="checkbox"/>]	43, 64
169.	Matériaux de construction (ex: peinture, bitume, briques, tuiles, isolants, etc.) [<input type="checkbox"/>] Cimenteries (EIE) [<input type="checkbox"/>] Verreries (plus de 30'000 t/an) (EIE)	[<input type="checkbox"/>]	43, 64

N. GENIE CIVIL, DECHETS, SURV. DES OUVRAGES, STEP**Terrassements, dépôts d'excavation et décharges**

200.	Terrassements, excavations ou remblais impliquant un mouvement de matériaux de plus de 5000 m ³ ou couvrant une superficie de plus de 5000 m ² , mais inférieur à 50'000 m ³	[<input type="checkbox"/>]	
207.	Le projet a des emprises (temporaires et définitives) sur les sols de plus de 5'000 m ² ou, pour les conduites, de plus de 1'000 mètres linéaires ?	[<input type="checkbox"/>]	Concept de gestion des sols
201.	Dépôts d'excavation impliquant un apport de terre [<input type="checkbox"/>] De 50'000 à 500'000 m ³ [<input type="checkbox"/>] De plus de 500'000 m ³ (EIE)	[<input type="checkbox"/>]	
202.	Décharges contrôlées pour matériaux inertes, résidus stabilisés, décharges bioactives (EIE)	[<input type="checkbox"/>]	

Installations de collecte, de tri, de conditionnement, de recyclage, de valorisation, d'incinération ou de traitement des déchets

203.	Déchetteries ou postes de collecte des déchets	[<input type="checkbox"/>]	
204.	Installations de traitement des déchets [<input type="checkbox"/>] Inférieur ou égal à 1000 t/an [<input type="checkbox"/>] Capacité supérieure à 1000 t/an (EIE)	[<input type="checkbox"/>]	43
205.	Déchiqueteurs de voitures (EIE)	[<input type="checkbox"/>]	
206.	Construction ou modification de stations d'épuration collectives ou d'équipements de traitement des boues d'épuration	[<input type="checkbox"/>]	51

Surveillance des ouvrages de retenue

210.	Ouvrages d'accumulation	Volume maximum d'accumulation > 100 m ³ Retenue au dessus du terrain naturel Volume d'eau permanent m ³ :	[<input type="checkbox"/>]
------	-------------------------	---	------------------------------

O. AGRICULTURE, ANIMAUX			Annexes
250	Bâtiments d'exploitations agricoles sans animaux, hangars agricoles	<input type="checkbox"/>	43
251	Bâtiments d'exploitations agricoles avec animaux	<input type="checkbox"/>	43, 52
252	Exploitations intensives d'élevages ou d'engraissement [] Plus de 125 UGB (hors étables d'alpage) (EIE)	<input type="checkbox"/>	43, 52
253	Manèges, boxes à chevaux (Si moins de 5 chevaux, QP 52 pas nécessaire)	<input type="checkbox"/>	43, 52
254	Elevages et pensions d'animaux domestiques Type d'animaux :	<input type="checkbox"/>	
255	Fosses à purin	<input type="checkbox"/>	52
256	Fumières	<input type="checkbox"/>	52
257	Silos à fourrage	<input type="checkbox"/>	43
258	Installations de biogaz	<input type="checkbox"/>	43
259	Abattoirs, centres d'équarrissage, de collecte, de stockage, d'incinération de déchets carnés, boucheries en gros [] Capacité jusqu'à 5000 t/an [] Capacité supérieure à 5000 t/an (EIE)		43, 64
P. EDUCATION, SANTE, SOCIAL			
Etablissements scolaires et sanitaires, centres d'accueil			
300	Bâtiments et établissements de l'enseignement obligatoire public	<input type="checkbox"/>	21, 43
301	Ecoles paramédicales	<input type="checkbox"/>	43, 64
302	Etablissements sanitaires avec lits ou ambulatoires (par ex. hôpitaux, CTR...)	<input type="checkbox"/>	43, 64
303	Etablissements pour mineurs	<input type="checkbox"/>	43, 64
304	Etablissements pour personnes handicapées ou en difficultés sociales (Etablissements socio-éducatifs - ESE)	<input type="checkbox"/>	43, 64
305	Etablissements pour personnes âgées ou adultes en difficultés psycho-sociales (Etablissement médico-social - EMS, Etablissement psycho-social médicalisé - EPSM, Pension Psycho-Sociale - PPS, Home non médicalisé - HNM)	<input type="checkbox"/>	43, 64, 73
306	Autres établissements d'accueil ou à caractère scolaire	<input type="checkbox"/>	43, 64
Laboratoires et cabinets			
307	Laboratoires d'analyses médicales ou de prothèses dentaires	<input type="checkbox"/>	43, 64
308	Cabinets et instituts de physiothérapie	<input type="checkbox"/>	43
309	Cabinets et cliniques vétérinaires	<input type="checkbox"/>	43, 64
310	Laboratoires d'analyses vétérinaires	<input type="checkbox"/>	43, 64
312	Cabinets médicaux avec plus de 3 médecins	<input type="checkbox"/>	43
Cimetières			
311	Cimetières, caveaux funéraires, crématoires	<input type="checkbox"/>	43
Q. SPORT, LOISIRS, CAMPINGS, DORTOIRS			
Sport			
340	Equipements sportifs (scolaire ou non scolaires)	<input type="checkbox"/>	
350	Stades comprenant des tribunes fixes pour plus de 20'000 spectateurs (EIE)	<input type="checkbox"/>	
351	Pistes pour véhicules motorisés destinées à des manifestations sportives (EIE)	<input type="checkbox"/>	
352	Installations de sports d'hiver impliquant des modifications de terrain > 5'000 m ² (EIE)	<input type="checkbox"/>	
353	Canons à neige dont la surface destinée à être enneigée > 50'000 m ² (EIE)	<input type="checkbox"/>	
354	Terrains de golf de 9 trous et plus (EIE)	<input type="checkbox"/>	
355	Stands de tir [] Stands de tir (cas général) [] A 300 m avec plus de 15 cibles (EIE)	<input type="checkbox"/>	

Demande de permis de construire (P) - 245776

356	Piscine, jacuzzi, spa et tout autre bassin public ou à l'usage de plus d'une famille [] eau non chauffée	32
	[] eau chauffée : bassin extérieur de moins de 200 m ²	32 EN-VD11
	[] eau chauffée : bassin extérieur de plus de 200 m ²	32, EN-VD11, Concept énergétique
	[] eau chauffée : bassin intérieur quelle que soit la surface	32 EN-VD11, Concept énergétique
357	Piscine, jacuzzi, spa et tout autre bassin à l'usage d'une seule famille [] eau non chauffée	
	[] eau chauffée : bassin extérieur de moins de 200 m ²	EN-VD11
	[] eau chauffée : bassin extérieur de plus de 200 m ²	EN-VD11, Concept énergétique
	[] eau chauffée : bassin intérieur quelle que soit la surface	EN-VD11, Concept énergétique

Loisirs, campings, dortoirs

358	Bâtiments et locaux destinés à recevoir un grand nombre de personnes	[]	43, 64
359	Hôtellerie, restauration : établissements soumis à licences de café-restaurant, de café-bar, tea-room, bar à café, discothèque, night-club, buvette, etc.	[]	11, 43, 64
359bis	Création, transformation, changement d'affectation d'un salon de prostitution	[]	11B, 43
360	Parcs d'attraction de plus de 75'000 m ² ou pour plus de 4000 visiteurs par jour (EIE)	[]	
361	Téléphériques, téléskis et autres installations de transport à câbles Coordonnées géographiques - (<i>joindre le préavis du Concordat des téléskis</i>) départ : / arrivée : /	[]	Annexe
362	Ascenseurs inclinés, monorails servant au transport de personnes	[]	
363	Dortoirs de chantier, logements de personnel par l'employeur	[]	43
364	Campings, caravanings résidentiels	[]	43
365	Places de jeux	[]	

R. RISQUES, DANGERS PARTICULIERS**Trafic aérien / Véhicules à moteur**

400	Ouvrages supérieurs à 25 m (60 m en zone fortement peuplée) ou aux abords d'un aérodrome <i>Lien pour l'enregistrement par le propriétaire et informations supplémentaires sur le site de l'OFAC / obstacles à la navigation aérienne</i>	[]	Annexe
401	a) Aménagement, extension et modification de parking de plus de 50 places de parcs (y compris les places déjà existantes)	[]	Annexe
401	b) Garages et bâtiments avec parking de plus de 40 places (intérieur, souterrain ou en toiture)	[]	43
402	Parcs de stationnement pour plus de 500 voitures (EIE) (terrain ou bâtiment)	[]	64
403	Places de lavage pour véhicules	[]	64
404	Garages professionnels	[]	43, 64
405	Dépôts de véhicules à moteur avec ou sans plaques de contrôle	[]	64

Incendie, explosion, pollution

406	Matières solides, liquides et gazeuses présentant un danger (incendie, explosion, pollution, intoxication etc.) [] Plus de 50'000 m ³ charbon (EIE) [] Plus de 5000 m ³ liquide ou 50'000 m ³ gaz (EIE) [] Débit massique gaz non épurés dépassant les limites OPair (EIE)	43, 64
408	Installations de stockage d'hydrocarbures et autres liquides pouvant polluer les eaux	[] 63
409	Traitements de surface (ex galvanoplastie, métaux)	[] 43, 64
410	Entreprises de nettoyage	[] 43, 64
411	Traitement, pré-traitement et rejet d'eaux usées non ménagères (eaux de refroidissement, de fabrication, de lavage)	[] 64

Rayonnement

412	a) Equipements de téléphonie mobile (mât, antenne, cabine, etc.), stations émettrices pour la radiodiffusion et autres applications de radiocommunication, stations électriques de transformation <i>(joindre le calcul des évaluations du rayonnement non ionisant)</i> Installation nouvelle Modification d'installation existante b) Installation d'antenne sur pylône électrique ou dans une installation haute tension (HT) (à cocher si l'antenne se trouve sur une infrastructure électrique HT)	Annexe
414	Equipements fixes de transmission (signaux, images ou son) d'une puissance supérieure à 500 kW (EIE)	[] ESTI TD7

Substances, produits et déchets spéciaux

Annexes

- 416 Entreprises avec substances, produits et déchets spéciaux
 Plus de 1000 t de déchets spéciaux liquides (EIE)
 Plus de 5000 t de déchets spéciaux solides ou boueux (EIE)
 Extraction ou transformation de matériaux avec amiante (EIE)
- 417 Entreprises avec micro-organismes
- 418 Entreprises ou installations assujetties à l'OPAM
(joindre le rapport succinct OPAM, Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs) Annexe

S. EQUIPEMENTS, INSTALLATIONS**Abris de protection civile (pour les constructions nouvelles comportant l'habitation)**

- 454 Construction d'un abri PCI 46
455 Dispense de construction d'un abri PCI 45

T. ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT (EIE)

- 500 L'installation est soumise à étude d'impact sur l'environnement (EIE) Annexe
(cocher aussi la question No 15 et joindre le rapport d'impact)
L'installation a fait l'objet d'une étude d'impact en première étape
(plan partiel d'affectation communal, de quartier, d'affectation cantonal, demande d'autorisation préalable d'implantation)

G. ANNEXES

90.	a) Plans			
	Plan de situation (échelle 1:500, 1:1000 ou 1:2000) établi par un géomètre breveté ou éventuellement extrait cadastral si le dossier répond à la condition de l'art 69 al 1bis de la RLATC (*)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	[X]
	Plans des sous-sols, rez-de-chaussée, étages et combles, avec destination de tous les locaux et indication des mesures de prévention contre l'incendie (échelle 1:100 ou 1:50)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	[X]
	Plans des aménagements extérieurs, avec tracé précis du raccordement au réseau routier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Plans des canalisations d'eau et égouts (eaux claires et eaux usées)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Coupes nécessaires à la compréhension du projet, avec profils du terrain naturel et aménagé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	[X]
	Dessins de toutes les façades	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	En cas de locaux liés à la législation alimentaire, des plans précis de ces locaux doivent être fournis selon les exigences présentes sur le site de l'office de la consommation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
90.	b) Nombre d'exemplaires des plans	Demandé		
	(IMPORTANT : Saisir des nombres entiers p/ex 2,4,5...)	M	ME	Fourni
	Nombre d'exemplaires pour la commune :	2	2	2
	Nombre d'exemplaires pour la CAMAC :	0	0	0
	Nombre total d'exemplaires remis par le mandataire :	2	2	2
91.	Documents	Demandé		
	Questionnaire général complet (*)	Comm	CAMAC	Fourni
	(demande d'autorisations spéciales cantonales, signatures et décision de la commune)	2	0	[X]
	Procuration remise au mandataire			
	Etablie par : <input type="checkbox"/> Propriétaire	2	0	
	<input type="checkbox"/> Promettant acquéreur			
	<input type="checkbox"/> Maître de l'ouvrage			
	Descriptif du projet, rapport technique (pour les projets importants)	2	0	
	Rapport de conformité aux dispositions applicables à l'utilisation rationnelle et aux économies d'énergie, ainsi qu'aux énergies renouvelables (justificatif selon SIA 380/1)	2	0	
	Documents renseignant sur le bruit extérieur, l'affectation des locaux, les éléments extérieurs et de séparation des locaux à usage sensible au bruit	2	0	
	Demande d'autorisation de défrichement justificatif (art. 69 al. 13 RATC) et (art. 6 RVLFor)	2	0	
	Copie de l'autorisation fédérale pour l'augmentation des effectifs d'animaux	2	0	
	Approbation des plans par les CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, lettre jointe en annexe (art. 18m LCdF)	2	0	
	Preuve de la démarche en cours auprès des CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, jointe en annexe (art. 18 LCdF)	2	0	
	Calcul des évaluations du rayonnement non ionisant	2	0	
	Formulaire CNA/SUVA, générateurs et récipients de vapeur et sous pression	2	0	
	Rapport d'impact sur l'environnement (EIE)	2	0	
	Rapport succinct OPAM (Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs)	2	0	
	Concept de gestion des sols	2	0	
	Plan schématique d'évacuation des eaux claires	2	0	
	Attestation du respect des exigences de protection contre le bruit	2	0	
92.	Préavis / Attestation d'un professionnel qualifié			
	Proposition de degré de sensibilité au bruit du constructeur et préavis du DGE-DIREN	2	0	
	Préavis du Concordat des téleskis	2	0	
	Risque de pollution de l'air (fumoirs à viande, torréfacteurs de café, séchoirs à fourrage, etc.)	2	0	
	Moteurs stationnaires à combustion et turbines à gaz	2	0	

SIGNATURES**SIGNATURES DES PARTIES PRENANTES**

Les soussignés déclarent avoir fourni les indications de ce formulaire et de ses annexes au plus près de leur conscience et répondent de leur exactitude.

Lieu et date : *Epinay le 14.11.2025*

Propriétaire : **CDF immobilier SA**
Tomislav Miocevic
Ch. du Closalet 4
1023 Crissier

Prom. acquéreur(s) :

Droit distinct - permanent :

Auteur des plans :

Destinataire des factures (*) (*publication FAO, émoluments, frais de traitement du dossier par le canton*)

Une fois la facture envoyée, une taxe de 30.-- Fr. sera perçue pour toute modification d'adresse du destinataire des factures.

Nom (*) : LEMAGE SA P.A CDF IMMOBILIERSA Prénom :

Raison sociale :

Adresse, N° (*) : Chemin du Closalet 4
N° postal (*) : 1023

Tél. :

+41 21 635 51 91

E-mail :

info@cdf-immobilier.ch

Localité (*) :

CRISSIER

Lieu, date et signature (*) : **CDF immobilier SA**
Epinay 26.11.2025
Tomislav Miocevic
Ch. du Closalet 4
1023 Crissier

Le destinataire des factures ne peut être que le propriétaire, promettant-acquéreur, bénéficiaire d'un DDP ou l'auteur des plans. Par sa signature, il s'engage à payer les frais de publications et les émoluments qui sont dus quelle que soit l'issue de la mise à l'enquête et de la délivrance du permis de construire par la commune. Tous les signataires sont solidaires pour le règlement des factures.

EXAMEN DU DOSSIER PAR L'AUTORITE COMMUNALE

Ouverture d'une enquête publique de 30 jours. Publication de l'avis d'enquête dans la FAO

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du **3.12.25** au

Conformément à l'art. 111 LATC, octroi d'une dispense d'enquête publique le :

Responsable du dossier (*) : **B. Hischler**

Tél. (*) : **021 785 61 60**

Fax :

Le collaborateur soussigné déclare avoir contrôlé tous les éléments de ce formulaire ainsi que ses annexes et atteste que ce dossier est complet et conforme aux exigences légales et réglementaires.

COMMUNE D'EPALINGES
SERVICE D'URBANISME,

Sceau et signatures : **ARCHITECTURE & ENERGIE**
Le responsable de la police
des constructions : *B. Hischler*

PUBLICATION DE L'AVIS D'ENQUETE ET DELAIS DE RECEPTION DES DOSSIERS

- Vérifier qu'une FAO est prévue à la date souhaitée (attention aux numéros doubles dus aux jours fériés et aux délais spéciaux).
- La publication dans le journal local et l'affichage au pilier public sont effectués par la commune.
- Pour la FAO du mardi : la CAMAC doit avoir reçu le dossier informatique par le biais de la commune au plus tard le jeudi précédent à 16h00.
- Pour la FAO du vendredi : la CAMAC doit avoir reçu le dossier informatique par le biais de la commune au plus tard le mardi précédent à 16h00.

Résultat de l'enquête publique

Le délai d'enquête expiré, les oppositions et/ou les observations éventuelles sont immédiatement communiquées à la CAMAC pour transmission aux départements intéressés (art. 113 LATC).

Nous sommes à votre service, n'hésitez pas à prendre contact !

DITS CAMAC

Avenue de l'Université 5, 1014 Lausanne, tél. 021/316.70.21, email info.camac@vd.ch

Demande de permis de construire (P) - 245776

Listes de tous les acteurs de l'avis d'enquête

Propriétaires (propriétaires n° 1 à 5)

Nom, Prénom :	PPE EPALINGES 2472 À 2511 (LOT 5 AB)	RAISON SOCIALE :	LEMAGE SA P.A. CDF-IMMOBILIER
Adresse :	Chemin du Closalet 4	E-mail :	
Tél. :	+41 21 635 51 91	LOCALITE :	info@cdf-immobilier
NPA :	1023		CRISSIER

Auteur des plans (personne physique selon art. 72 RATC)

Nom, Prénom :	DE BRITO NELSON	RAISON SOCIALE :	DEPARTEMENTRENO SARL
Adresse :	Chemin Emile-Javelle 30	E-mail :	info@departementreno.ch
Tél. :	+41 79 740 30 07	LOCALITE :	VEVEY
NPA :	1800		